



recensement
agricole
2010

Premières tendances

L'Indre-et-Loire, territoire urbanisé, présente le potentiel de production agricole le plus élevé de la région.

L'agriculture très variée, allie grandes cultures, cultures spécialisées, et un troupeau de vaches laitières, de chèvres ou de porcs parmi le plus important de la région.

Conséquence de ce constat, l'emploi agricole est plus développé que les autres et fait appel tant aux chefs et coexploitants, qu'à des salariés permanents et de nombreux saisonniers.

Le premier employeur agricole de la région

Plus de 4 840 exploitations agricoles sont présentes en 2010 sur le territoire d'Indre-et-Loire, dont seulement 54 % de la superficie est consacrée à la production agricole. Grâce à une agriculture diversifiée, nécessitant une main-d'œuvre parfois importante, le département est le premier employeur agricole de la région, avec près de 9 300 personnes exerçant une activité permanente. L'évolution de l'agriculture et son adaptation aux nouvelles conditions de production se sont accompagnées d'un gain de productivité notable de 25 % en dix ans. Ainsi, en 2010, un emploi à temps plein permet de travailler plus de 44 hectares de SAU contre 35 ha en 2000.

La main-d'œuvre familiale se décompose en 5 878 chefs d'exploitation et coexploitants et 1 380 autres actifs familiaux. Les chefs d'exploitation et les coexploitants constituent l'essentiel de la main-d'œuvre,

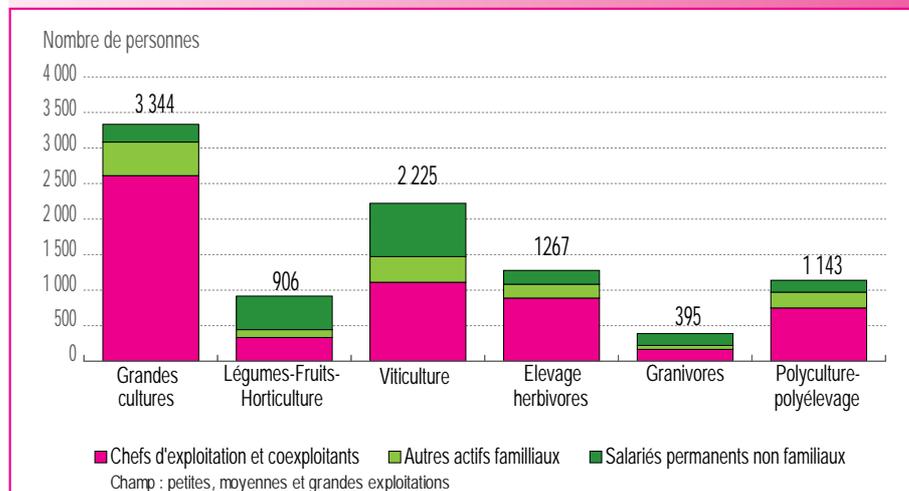
ils fournissent 55 % du travail agricole.

Si la famille (hors chefs d'exploitation et coexploitants) est toujours présente, elle ne constitue cependant plus que 8 % du travail fourni contre 15 % en 2000.

Par ailleurs, l'agriculture d'Indre-et-Loire fournit un emploi à plus de 2 000 salariés permanents, dont plus de 70 % travaillent à plein temps. Ces salariés contribuent à 23 % du travail réalisé dans les exploitations, en hausse de 3 % par rapport à 2000. Les secteurs de la viticulture, des légumes et des fruits et fleurs sont les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois salariés.

A ceux-ci s'ajoutent près de 11 900 saisonniers, très présents dans le secteur de la viticulture, qui représentent 12 % de la main-d'œuvre, taux supérieur de trois points au niveau régional, stable par rapport à 2000.

Le secteur viticole emploie de nombreux salariés



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Un potentiel de production élevé, mais de nombreuses petites unités

La surface agricole utilisée moyenne des exploitations d'Indre-et-Loire est de 70 hectares.

Les 10 % plus grandes exploitations concentrent 33 % de la superficie.

10 % des exploitations ont une surface supérieure à 167 hectares.

Les 1 930 grandes exploitations concentrent 83 % de la valeur de la production.

Une productivité accrue : 2,3 UTA pour 100 hectares contre 2,9 en 2000.

- Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons nationales et internationales.
- Les données portent sur la campagne 2009-2010.
- Publiés en septembre «Agreste Centre, Résultats région Centre» et un «Agreste Centre, Résultats» par département, disponibles sur le site internet de la DRAAF du Centre.

■ Sur internet par commune, cartographie interactive données de cadrage données détaillées

Prenez connaissance des résultats du recensement sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr

Grâce à son agriculture diversifiée, l'Indre-et-Loire affiche le potentiel de production le plus élevé de la région avec 567 millions d'euros. Cependant, depuis 2000, ce potentiel économique a chuté de près de 10 % et ce malgré la modification du paysage de l'agriculture départementale. En effet, ce sont plus de la moitié des exploitations du département qui ont disparu depuis 1988. La baisse depuis 2000 est supérieure (- 29 %) au recul régional (- 24 %). Elle concerne essentiellement les petites et moyennes exploitations (plus de trois sur dix ont disparu) alors que le nombre de structures de grande taille se maintient. Néanmoins, ce département accueille encore 31 % de petites exploitations, taux supérieur de cinq points au taux régional.

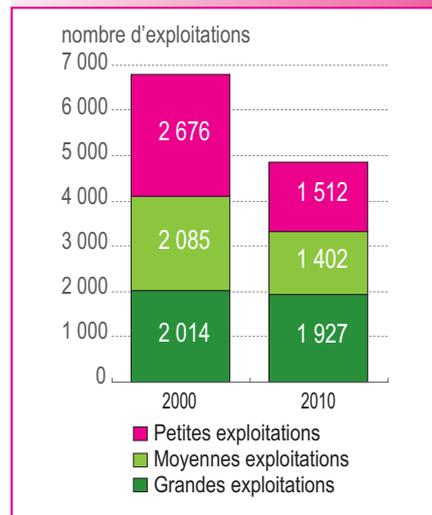
La part des moyennes et grandes exploitations, dont le potentiel de production agricole est supérieur à 25 000 euros a augmenté de huit points en dix ans. A elles seules, elle représentent 98 % de la valeur de la production agricole du département.

Le recul du nombre d'exploitations s'accompagne d'une augmentation de la surface moyenne qui passe de 51 hectares en 2000 à 70 hectares en 2010. On constate également une diminution du nombre des exploitations individuelles, qui restent encore majoritaires, au profit des EARL.

Les exploitations d'Indre-et-Loire exploitent 332 200 hectares, elles occupent un espace total de 346 400 hectares avec les sols et les bâtiments. La diminution de la superficie agricole

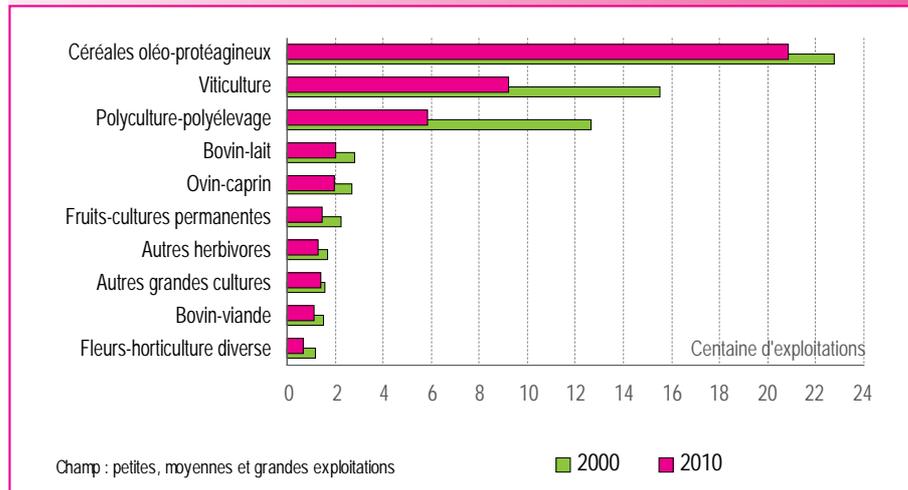
utilisée est de - 2,6 % en moyenne annuelle, similaire au constat régional. Si le nombre d'exploitations spécialisées en grandes cultures a fléchi de 9 %, la perte est plus conséquente pour la viticulture qui a vu disparaître plus de 40 % de ses structures en dix ans, ainsi que le secteur de la polyculture-polyélevage où le recul est supérieur à 50 %. Dans le même temps, plus du quart des exploitations en bovins-lait, bovins-viande ou ovins-caprins ont disparu.

Le nombre de grandes exploitations se maintient



Source : Agreste - Recensements agricoles

Diminution marquée du nombre d'exploitations en viticulture et en polyculture-polyélevage



Source : Agreste - Recensements agricoles

Un atout, la diversification de l'agriculture

Les grandes cultures toujours très présentes.

Avec près de 50 % de la superficie dédiée aux céréales, 22 % consacrée aux oléagineux et protéagineux, le département d'Indre-et-Loire conserve une orientation grandes cultures marquée. Il représente 14 % des surfaces de céréales de la région, taux identique depuis 2000. Environ 111 000 hectares ont été ensemencés en blé tendre en 2010, soit près de 17 % de la surface de blé tendre régionale. Près de 67 400 hectares sont cultivés en oléagineux ; principalement en colza et tournesol. L'Indre-et-Loire concentre 40 % des surfaces régionales de tournesol. Par ailleurs, près de 50 000 hectares sont alloués aux surfaces en herbe, en hausse par rapport à 2000.

Une activité à forte valorisation : la viticulture.

Malgré une perte de plus de 40 % des exploitations et une baisse de 4 % des surfaces depuis 2000, la vocation viticole du département se maintient : près de la moitié des surfaces en vignes d'Appellation d'Origine Protégée (AOP) de la région y est implantée. La quasi-totalité du vignoble du département (94 %) est en AOP. Cette activité, à forte valorisation, représente le quart du potentiel de production du département.

Des chefs d'exploitation de plus de 45 ans

Sept chefs d'exploitation sur dix sont âgés de plus de 45 ans. L'âge moyen est de 52 ans sur le département comme sur l'ensemble de la région. Il est cependant plus élevé dans les

Une présence marquée dans le secteur des fruits et légumes.

L'Indre-et-Loire concentre 50 % des surfaces régionales en pommiers, ceci malgré une perte de 35 % des superficies depuis 2000. Le quart des surfaces de la région en petits fruits se situe sur le département ainsi que 12 % des surfaces en légumes frais. Ces dernières ont augmenté de plus de 240 hectares en dix ans. La surface horticole se maintient à 75 hectares.

Une agriculture également orientée vers l'élevage.

Le cheptel bovin (82 670 animaux), réparti dans 850 exploitations, est dominé par la filière laitière (20 000 vaches laitières), mais la filière viande avec plus de 16 500 vaches allaitantes est également très présente. Cette dernière voit son troupeau se maintenir depuis 2000, alors que le nombre de vaches laitières a chuté de près de 10 %. Malgré cette baisse, l'Indre-et-Loire possède le plus important troupeau de vaches laitières de la région. L'activité laitière caprine s'est fortement concentrée en dix ans. Le nombre de chèvres a augmenté de plus de 25 % alors que le nombre d'exploitations a presque été divisé par deux. Enfin, plus du quart du cheptel porcin de la région se trouve en Indre-et-Loire.

petites exploitations (61 ans) que dans les grandes structures (47 ans). Une exploitation du département sur cinq est dirigée par une femme, taux en baisse par rapport à 2000.

332 200 hectares de SAU, 50 % en céréales, 22 % en oléoprotéagineux, 18 % de cultures fourragères et surfaces toujours en herbe.

1 160 exploitations ont des surfaces en vignes, soit 2 % de la SAU du département mais 50 % de la surface en vignes AOP de la région – le quart de la valeur de la production départementale.

50 % des surfaces régionales en pommiers, 27 % des superficies régionales en petits fruits.

350 exploitations possèdent des vaches laitières, 31 % du cheptel laitier régional.

200 exploitations ont un troupeau de chèvres, 30 % du troupeau régional.

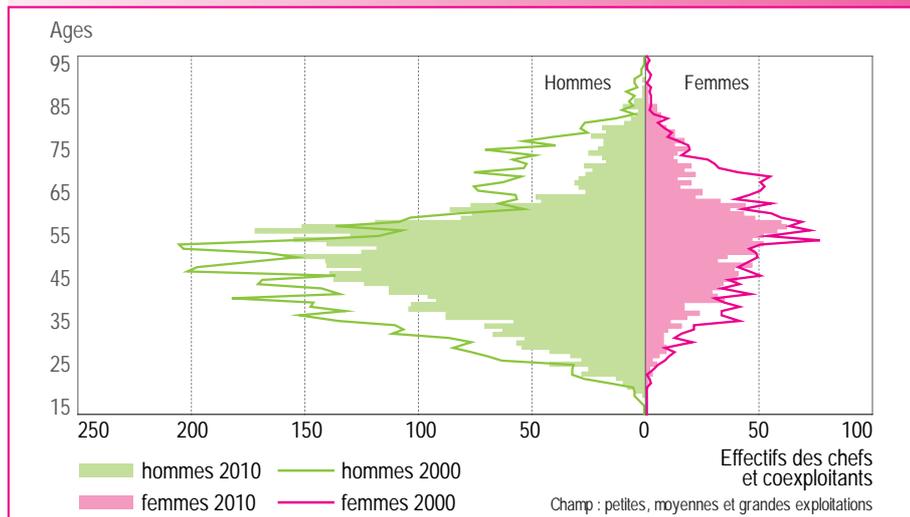
1 900 exploitations entretiennent des haies, 600 des alignements d'arbres.

660 exploitations commercialisent des produits, notamment des fruits et légumes, en vente directe.

626 exploitations pratiquent une activité de diversification, travaux pour d'autres exploitations, transformation de produits (cidre, jus de fruits), mais également de l'hébergement.

22 % de la superficie agricole n'a pas reçu de traitement phytosanitaire.

Les moins de 40 ans représentent 19 % des chefs d'exploitation et coexploitants



Source : Agreste - Recensements agricoles

4 841 exploitations cultivent en moyenne 70 hectares

Champ : petites, moyennes et grandes exploitations	INDRE-ET-LOIRE			CENTRE		
	2010	2000	Évolution %	2010	2000	Évolution %
Exploitations	4 841	6 775	- 29	25 080	33 050	- 24
Chefs d'exploitation et coexploitants	5 878	7 771	- 24	30 760	38 400	- 20
Salariés permanents	2 023	2 409	- 16	9 846	10 940	- 10
Quantité de travail en uta	7 483	9 830	- 24	37 743	48 062	- 21
Sau	332 206	341 151	- 3	2 311 415	2 365 694	- 2
Sau moyenne *	70	51	37	94	73	28
Céréales et oléoprotéagineux	236 938	231 542	2	1 659 252	1 651 282	0
Céréales	165 499	160 447	3	1 211 648	1 215 382	0
dont blé tendre	111 296	108 289	3	667 307	748 219	- 11
orge et escourgeon	20 246	22 175	- 9	231 889	225 280	3
maïs grain et semence	15 540	20 963	- 26	115 553	133 741	- 14
Oléagineux	67 408	68 807	- 2	398 273	371 565	7
Protéagineux	4 031	2 288	76	49 331	65 770	- 25
Vigne	9 916	10 349	- 4	21 769	23 034	- 5
Superficie en herbe	49 761	47 842	4	408 624	408 543	0
Vaches laitières	20 006	22 087	- 9	64 493	73 192	- 12
Vaches nourrices	16 520	16 749	- 1	198 068	201 529	- 2
Chèvres	32 267	25 264	28	109 171	101 417	8
Brebis mères	14 081	17 784	- 21	141 830	196 400	- 28
Truies mères	7 997	6 485	23	31 541	33 855	- 7
Poulets de chair et coqs	735 498	452 241	63	5 741 357	5 102 867	13

* en prenant en compte les exploitations avec une sau > 0
Unités : nombre, hectare, tête d'animaux

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole de production ou de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- elle atteint une certaine dimension : soit 1 hectare de surface agricole utilisée (SAU), soit 20 ares de cultures spécialisées ;
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

■ Les **actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les **actifs familiaux** comprennent les

chefs d'exploitation et coexploitants, et les membres de la famille (conjoint, et enfants, dès lors que ceux-ci fournissent un travail sur l'exploitation).

Les salariés permanents travaillent toute l'année (même à temps partiel). Les saisonniers ont travaillé une partie de l'année seulement (même à temps complet pendant cette durée).

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend aussi les prestations fournies par les entreprises ou les CUMA. Il est alors compté en temps de travail. L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. C'est l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet sur l'année.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés par le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ce calcul est réalisé à partir de coefficients qui résultent de valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production. Elle permet de classer les « **petites exploitations** » quand elle se situe en deçà de 25 000 €, les « **moyennes exploitations** », quand elle est comprise entre 25 000 et 100 000 €, et les « **grandes exploitations** » quand elle dépasse 100 000 €.

La contribution des surfaces ou des cheptels à la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.